

SANTÉ

Le CSM entre au capital de la startup Coraliotech

Ce lundi, le Centre Scientifique de Monaco et la start-up Coraliotech ont paraphé un accord financier.

La collaboration entre le CSM et le Dr. Rachid Benchaouir, fondateur et p.d.g. de la start-up Coraliotech, a débuté en 2014, alors qu'il menait des travaux de recherche conjoints avec les Départements de biologie marine et de biologie médicale, dans le domaine des maladies génétiques et du séquençage ADN des coraux.

La molécule découverte au cours de ces recherches revêt un intérêt majeur pour le développement de produits pharmacologiques et cosmétiques, à la fois innovants et durables. Elle permet de protéger les cellules de la peau contre le rayonnement ultraviolet et contre des agents chimiques particulièrement toxiques.

Un partenariat public-privé inédit

Ces propriétés remarquables ont été valorisées sous la forme d'un dépôt de brevet d'application étendu à l'international, dont le CSM

est copropriétaire.

Devant le potentiel en substances innovantes des coraux, M. Benchaouir a décidé de créer Coraliotech, avec le soutien du CSM. La start-up monégasque de biotechnologie marine fait partie de l'incubateur MonacoTech depuis fin 2017. Son objectif est de produire, valoriser et commercialiser des produits ayant un intérêt pour la santé humaine à partir de ces organismes marins. Coraliotech est capable de reproduire en laboratoire des actifs coralliens identiques aux molécules naturelles, à partir de leur ADN.

L'entrée du CSM au capital de Coraliotech démontre que la science et le développement de nouvelles applications sont étroitement liés et permet de valoriser les retombés de ce brevet conjoint à travers la commercialisation de produits brevetés ou de licences d'exploitation.

Le CSM devient également le premier établissement public monégasque à entrer au capital d'une société privée.



La signature de l'accord financier entre le Dr Benchaouir et le Pr Rampal. (Photo Michaël Alesi /Dir. Com.)